

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 29 février 2024

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le [1 888 888-3863](tel:18888883863), en nous adressant un courriel à l'adresse info@gestiondactifscibc.com, en nous écrivant au 1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200, Montréal (Québec) H3B 4W5, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance (désigné le *Fonds*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 29 février 2024. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 156 801 \$ au 31 août 2023 à 142 471 \$ au 29 février 2024, en baisse de 9 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 17 491 \$, contrebalancés en partie par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 2,0 % pour la période, contre 3,1 % pour son indice de référence principal, soit l'indice des obligations à rendement réel FTSE Canada (désigné l'*indice de référence principal*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence principal. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Malgré une forte volatilité, les rendements obligataires à long terme ont reculé au cours de la période. Les intervenants du marché étaient d'avis que le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (désigné la *Réserve fédérale*) et la Banque du Canada allaient bientôt mettre fin aux cycles de hausses des taux d'intérêt. Par conséquent, les investisseurs s'attendent à des baisses des taux d'intérêt en 2024. La Réserve fédérale et la Banque du Canada ont choisi de ne pas modifier leurs taux directeurs, ceux-ci ayant été fixés respectivement dans une fourchette de 5,25 % à 5,50 % et à 5,0 %, pour soutenir les efforts visant à ramener l'inflation au taux cible de 2 %.

La courbe de rendement au Canada, définie comme l'écart entre le rendement des obligations à deux ans et à 30 ans, s'est accentuée, les taux d'intérêt à court terme ayant plus diminué que ceux à plus long terme. Les obligations canadiennes ont mieux fait que les obligations américaines, notamment grâce aux données économiques plus solides que prévu aux États-Unis. Le rythme de l'inflation a continué de ralentir

dans les deux pays, mais, plus tard au cours de la période, l'inflation a été plus élevée que prévu. À la fin de la période, les marchés des contrats à terme anticipaient que la Réserve fédérale et la Banque du Canada abaisseraient les taux d'intérêt à quatre reprises au cours des 12 prochains mois, la première baisse étant prévue en juillet.

La pondération en trésorerie du Fonds, qui sert à maintenir une liquidité appropriée, a nuí à son rendement. Le marché des obligations à rendement réel est devenu non liquide lorsque le gouvernement du Canada a mis fin à son programme. Une surpondération dans les obligations nominales fédérales du Canada et les obligations du Trésor américain indexées sur l'inflation a compromis le rendement lorsqu'elles ont dégagé un rendement inférieur à celui des obligations à rendement réel du Canada.

Une position dans une obligation du Trésor américain indexée sur l'inflation (1,00 %, 2046/02/15) a nuí au rendement, compte tenu du piètre rendement des obligations du Trésor américain liées à l'inflation. Les positions dans une obligation du Trésor américain indexée sur l'inflation (2,50 %, 2029/01/15) et une obligation à rendement réel du gouvernement du Canada (4,25 %, 2026/12/01) ont compromis le rendement en raison de leur courte durée (sensibilité aux variations des taux d'intérêt) et de l'évolution des prévisions inflationnistes.

Les positions du Fonds dans des obligations à rendement réel du gouvernement du Canada (0,50 %, 2050/12/01, 1,50 %, 2044/12/01 et 1,25 %, 2047/12/01) ont contribué au rendement, du fait de la durée plus longue des obligations et de leur pondération au sein du Fonds.

Le conseiller en valeurs a accru la position existante dans une obligation nominale du gouvernement du Canada (3,50 %, 2045/12/01) et réduit l'exposition aux obligations à rendement réel, y compris une obligation à rendement réel du gouvernement du Canada (0,50 %, 2050/12/01), afin d'accroître la liquidité du Fonds.

Événements récents

Le 22 mars 2024, le gestionnaire a annoncé son intention de dissoudre le Fonds le 16 août 2024 ou vers cette date. Les porteurs de parts du Fonds recevront un avis de dissolution au moins 60 jours avant la dissolution.

Le risque géopolitique a ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Cette situation a entraîné une grande volatilité et d'importantes incertitudes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. La hausse de l'inflation dans de nombreux marchés à l'échelle du globe a incité les banques centrales à relever les taux d'intérêt pour contrer la hausse rapide des prix. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le Fonds. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais des fonds) relativement aux catégories de parts du Fonds (à l'exception des parts de catégorie O), qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes (majorés de la TPS/TVH applicable) au gestionnaire relativement à ces catégories de parts. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de catégorie O. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais des fonds) attribuées aux parts de catégorie O du Fonds. Les frais d'administration fixes payables par le Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans la prestation de ces services au Fonds.

À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les

courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., qui sont toutes deux des filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces types de biens et de services pour lesquels le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller peut verser des commissions de courtage sont des biens et services relatifs à la recherche et des biens et services relatifs à l'exécution d'ordres, et ils sont appelés, dans l'industrie, *rabais de courtage*. Ces biens et services assortis de rabais de courtage aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le comité d'examen indépendant (désigné le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;

- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié à la Banque CIBC, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désigné(s) le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*);
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités et les titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 29 février 2024 et le 31 août de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Fonds - parts de catégorie A Date de début des activités : 2 juin 2003

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net au début de la période	9,40 \$	10,49 \$	12,41 \$	12,78 \$	12,19 \$	11,77 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,12 \$	0,21 \$	0,29 \$	0,18 \$	0,21 \$	0,37 \$
Total des charges	(0,05)	(0,11)	(0,14)	(0,18)	(0,17)	(0,16)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,81)	(1,23)	(0,07)	0,62	0,22	(0,02)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,93	0,64	(1,41)	(0,70)	0,46	0,50
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,19 \$	(0,49) \$	(1,33) \$	(0,08) \$	0,72 \$	0,69 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,19 \$	0,60 \$	0,63 \$	0,31 \$	0,16 \$	0,35 \$
Des dividendes	-	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Total des distributions³	0,19 \$	0,60 \$	0,63 \$	0,31 \$	0,16 \$	0,35 \$
Actif net à la fin de la période	9,38 \$	9,40 \$	10,49 \$	12,41 \$	12,78 \$	12,19 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de catégorie A

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	6 598 \$	7 591 \$	10 054 \$	14 535 \$	16 101 \$	16 440 \$
Nombre de parts en circulation⁴	703 179	807 975	958 328	1 171 050	1 259 714	1 349 173
Ratio des frais de gestion⁵	1,07* %	1,07 %	1,17 %	1,41 %	1,40 %	1,40 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge⁶	1,32* %	1,31 %	1,32 %	1,80 %	1,83 %	1,90 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00* %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	46,97 %	67,52 %	20,74 %	61,92 %	8,20 %	35,01 %
Valeur liquidative par part	9,38 \$	9,40 \$	10,49 \$	12,41 \$	12,78 \$	12,19 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de catégorie Plus Date de début des activités : 2 décembre 2013

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net au début de la période	7,94 \$	8,87 \$	10,51 \$	10,84 \$	10,33 \$	9,97 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,10 \$	0,18 \$	0,25 \$	0,15 \$	0,18 \$	0,31 \$
Total des charges	(0,05)	(0,10)	(0,11)	(0,12)	(0,12)	(0,11)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,67)	(1,01)	(0,07)	0,53	0,18	(0,01)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,77	0,52	(1,15)	(0,57)	0,44	0,39
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,15 \$	(0,41) \$	(1,08) \$	(0,01) \$	0,68 \$	0,58 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,16 \$	0,50 \$	0,55 \$	0,31 \$	0,16 \$	0,31 \$
Des dividendes	-	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Total des distributions³	0,16 \$	0,50 \$	0,55 \$	0,31 \$	0,16 \$	0,31 \$
Actif net à la fin de la période	7,93 \$	7,94 \$	8,87 \$	10,51 \$	10,84 \$	10,33 \$

Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance

Ratios et données supplémentaires - parts de catégorie Plus

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	807 \$	792 \$	962 \$	1 075 \$	1 315 \$	1 375 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	101 777	99 713	108 450	102 342	121 344	133 176
Ratio des frais de gestion ⁵	1,15* %	1,15 %	1,15 %	1,15 %	1,15 %	1,15 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶	1,15* %	1,15 %	1,15 %	1,20 %	1,21 %	1,24 %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,00* %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	46,97 %	67,52 %	20,74 %	61,92 %	8,20 %	35,01 %
Valeur liquidative par part	7,93 \$	7,94 \$	8,87 \$	10,51 \$	10,84 \$	10,33 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de catégorie F

Date de début des activités : 27 septembre 2005

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net au début de la période	8,25 \$	9,22 \$	10,93 \$	11,26 \$	10,72 \$	10,34 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,10 \$	0,20 \$	0,30 \$	0,16 \$	0,20 \$	0,35 \$
Total des charges	(0,02)	(0,05)	(0,05)	(0,07)	(0,07)	(0,07)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,69)	(1,12)	(0,12)	0,56	0,20	0,04
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,79	0,55	(1,37)	(0,68)	0,21	0,57
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,18 \$	(0,42) \$	(1,24) \$	(0,03) \$	0,54 \$	0,89 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,19 \$	0,58 \$	0,64 \$	0,36 \$	0,21 \$	0,37 \$
Des dividendes	-	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Total des distributions³	0,19 \$	0,58 \$	0,64 \$	0,36 \$	0,21 \$	0,37 \$
Actif net à la fin de la période	8,24 \$	8,25 \$	9,22 \$	10,93 \$	11,26 \$	10,72 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de catégorie F

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	2 902 \$	2 648 \$	2 947 \$	898 \$	905 \$	1 204 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	352 040	320 848	319 710	82 171	80 410	112 335
Ratio des frais de gestion ⁵	0,54* %	0,54 %	0,54 %	0,63 %	0,64 %	0,65 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶	0,77* %	0,76 %	0,74 %	0,87 %	0,87 %	0,93 %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,00* %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	46,97 %	67,52 %	20,74 %	61,92 %	8,20 %	35,01 %
Valeur liquidative par part	8,24 \$	8,25 \$	9,22 \$	10,93 \$	11,26 \$	10,72 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de catégorie O

Date de début des activités : 15 mars 2005

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net au début de la période	8,90 \$	9,95 \$	11,79 \$	12,13 \$	11,55 \$	11,13 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,11 \$	0,20 \$	0,28 \$	0,17 \$	0,21 \$	0,36 \$
Total des charges	-	-	-	-	-	-
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,78)	(1,19)	(0,08)	0,59	0,17	(0,01)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,87	0,53	(1,30)	(0,54)	0,60	0,53
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,20 \$	(0,46) \$	(1,10) \$	0,22 \$	0,98 \$	0,88 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,24 \$	0,68 \$	0,75 \$	0,46 \$	0,30 \$	0,45 \$
Des dividendes	-	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Total des distributions³	0,24 \$	0,68 \$	0,75 \$	0,46 \$	0,30 \$	0,45 \$
Actif net à la fin de la période	8,88 \$	8,90 \$	9,95 \$	11,79 \$	12,13 \$	11,55 \$

Fonds d'obligations à rendement réel Renaissance

Ratios et données supplémentaires - parts de catégorie O

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	132 164 \$	145 770 \$	331 683 \$	321 557 \$	249 745 \$	170 313 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	14 882 362	16 380 952	33 338 647	27 280 040	20 583 699	14 741 164
Ratio des frais de gestion ⁵	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ⁶	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,01 %	0,01 %
Ratio des frais d'opération ⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	46,97 %	67,52 %	20,74 %	61,92 %	8,20 %	35,01 %
Valeur liquidative par part	8,88 \$	8,90 \$	9,95 \$	11,79 \$	12,13 \$	11,55 \$

* Le ratio a été annualisé.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et du rapport financier intermédiaire non audité du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁴ L'information est présentée au 29 février 2024 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire et les commissions de suivi sont prélevés par GACI à même les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 29 février 2024, avant renonciation aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie Plus	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	7,24 %	7,17 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	92,76 %	92,83 %	100,00 %

Rendement passé

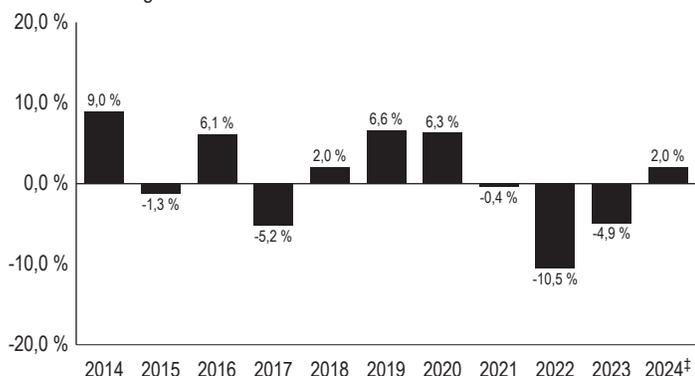
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

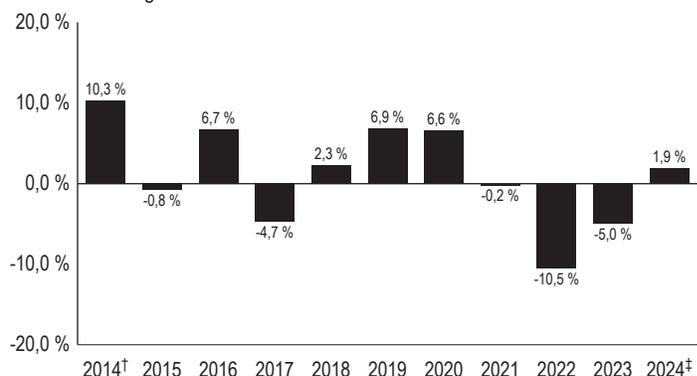
Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A



[‡] Le rendement de 2024 couvre la période du 1^{er} septembre 2023 au 29 février 2024.

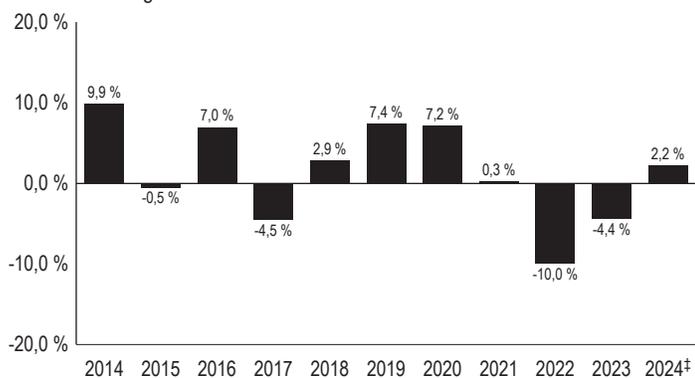
Parts de catégorie Plus



[†] Le rendement de 2014 couvre la période du 2 décembre 2013 au 31 août 2014.

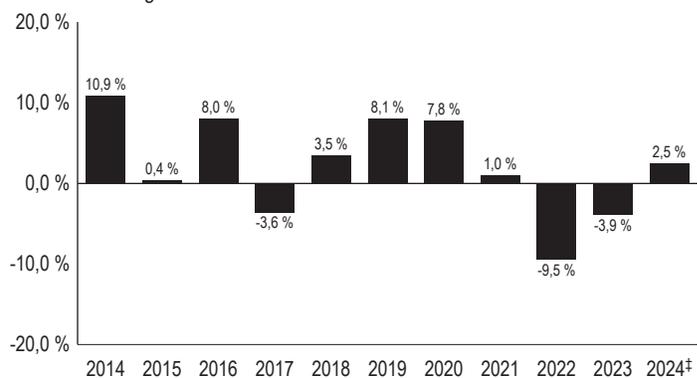
[‡] Le rendement de 2024 couvre la période du 1^{er} septembre 2023 au 29 février 2024.

Parts de catégorie F



[‡] Le rendement de 2024 couvre la période du 1^{er} septembre 2023 au 29 février 2024.

Parts de catégorie O



[‡] Le rendement de 2024 couvre la période du 1^{er} septembre 2023 au 29 février 2024.

Aperçu du portefeuille de placements (au 29 février 2024)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Fonds. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	58,5	Obligation du Trésor des États-Unis indexée sur l'inflation, 0,13 %, 2027/04/15	14,6
Obligations en devises	27,8	Gouvernement du Canada, obligation à rendement réel, 2,00 %, 2041/12/01	10,6
Obligations de sociétés	5,9	Obligation du Trésor des États-Unis indexée sur l'inflation, 2,50 %, 2029/01/15	10,5
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	5,6	Gouvernement du Canada, obligation à rendement réel, 1,25 %, 2047/12/01	8,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,3	Gouvernement du Canada, 2,00 %, 2051/12/01	8,3
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	(0,1)	Gouvernement du Canada, 2,50 %, 2032/12/01	6,2
		Teranet Holdings L.P., rachetable, 3,27 %, 2031/12/01	5,9
		Province d'Ontario, obligation à rendement réel, 2,00 %, 2036/12/01	5,6
		Gouvernement du Canada, obligation à rendement réel, 0,50 %, 2050/12/01	5,3
		Gouvernement du Canada, 2,75 %, 2048/12/01	4,8
		Gouvernement du Canada, 4,00 %, 2041/06/01	4,6
		Gouvernement du Canada, obligation à rendement réel, 4,25 %, 2026/12/01	4,1
		Gouvernement du Canada, obligation à rendement réel, 1,50 %, 2044/12/01	4,0
		Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,3
		Obligation du Trésor des États-Unis indexée sur l'inflation, 0,13 %, 2025/04/15	1,9
		Gouvernement du Canada, 1,75 %, 2053/12/01	1,6
		Obligation du Trésor des États-Unis indexée sur l'inflation, 1,00 %, 2046/02/15	0,8
		Gouvernement du Canada, 3,50 %, 2045/12/01	0,2
		Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	(0,1)

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1 888 888-3863

www.investissementsrenaissance.ca

info@gestiondactifscibc.com